



L'opération de révision est clôturée

Page 08

IMPÔTS

Les portails "Jibayatic" et d'identification fiscale mis à jour

Page 07

FORUM SUR LA CHAÎNE DE SOUTIEN LOGISTIQUE OPÉRATIONNEL



Le Général d'Armée Chengriha préside la cérémonie d'ouverture

Page 07



CLÔTURE DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

El Othmania enregistre une forte participation citoyenne

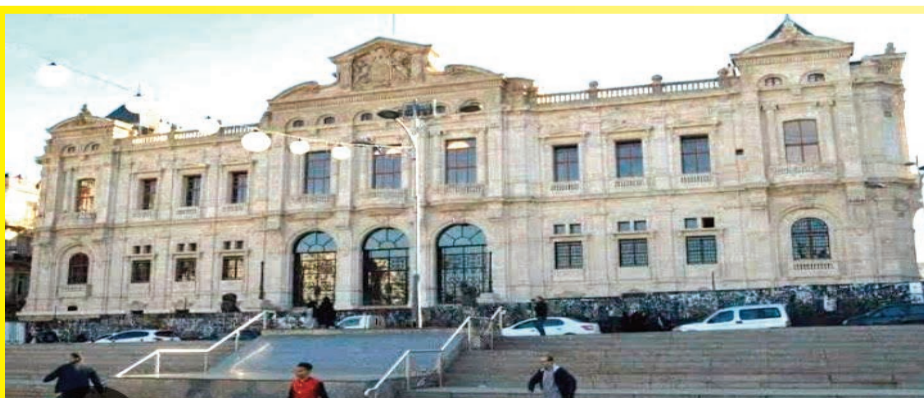
Page 02

MOBILITÉ URBAINE



Deux nouvelles lignes de bus renforcent la connexion entre Oran, Belgaid et Hassi Bounif

Page 10



UNE FIN DE MANDAT SUR FOND D'ENQUÊTES JUDICIAIRES

Deux élus de la commune d'Oran placés en détention provisoire

Page 02

CLÔTURE DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

El Othmania enregistre une forte participation citoyenne

Djamila M

Les communes de la wilaya d'Oran ont connu, durant cette période, une activité soutenue dans le cadre des préparatifs des élections législatives prévues pour juillet 2026. Les différentes administrations municipales ont intensifié leurs efforts pour mettre en œuvre l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, étape clé du processus électoral en cours. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique visant à garantir la transparence du prochain scrutin et à renforcer sa crédibilité, à travers une meilleure inclusion des citoyens et une facilitation effective de l'exercice du droit de vote dans des conditions optimales. Dans ce cadre, une équipe de Cap Dz s'est rendue à la délégation de l'El Othmania, relevant de la commune d'Oran, afin d'observer le déroulement de l'opération sur le terrain. Le constat fait ressortir une mobilisation effective des services concernés et une organisation maîtrisée, caractérisée par un encadrement rigoureux, un accueil structuré des citoyens et la mise à disposition de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la bonne conduite des procédures.

Un engouement soutenu pour l'inscription et la mise à jour des données

Dans une déclaration à Cap Dz, Faïza Guezane, responsable du bureau des élections au sein de la délégation, a indiqué que l'opération de révision exceptionnelle a été lancée le 12 avril et s'est achevée le 26 du même mois, soit ce jour. Elle a souligné une affluence notable des citoyens dès les premiers jours, traduisant un intérêt croissant pour la participation au processus électoral et une meilleure conscience de son importance. Elle a précisé que près de 120 nouvelles inscriptions ont été enregistrées durant cette période, un chiffre qui reflète l'implication des citoyens dans l'actualisation de leur situation électorale, notamment à l'approche des élections législatives. À cela s'ajoutent environ 25 cas de modification d'adresses et de rectification de données, inscrits dans le cadre de la mise à

jour des listes et de leur fiabilisation. La responsable a également rappelé que la précédente opération de révision, organisée en novembre dernier, avait permis l'émission de plus de 90 nouvelles cartes électorales, confirmant ainsi la continuité du travail administratif et la volonté de maintenir des fichiers régulièrement actualisés, en adéquation avec les changements de situation des électeurs.



Une organisation fluide et un accueil maîtrisé

Dès l'entrée à la délégation, il apparaît clairement que les services en charge de l'opération ont mis en place une organisation efficace, reposant sur une répartition précise des tâches et une mobilisation optimale des ressources disponibles. Le dispositif a permis d'assurer un accueil fluide des citoyens, sans engorgement ni files d'attente significatives, facilitant ainsi l'accomplissement des démarches. Les agents ont été répartis selon des missions clairement définies, couvrant l'accueil, la saisie des données et l'orientation des usagers vers les services compétents. Cette organisation a permis d'accélérer le traitement des dossiers et de réduire sensiblement les délais de prise en charge. Sur place, les citoyens ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'accueil et à la qualité de l'accompagnement assuré. Ils ont salué la disponibilité du personnel et la clarté des informations fournies, notamment concernant les procédures d'inscription et de mise à jour des données, témoignant d'un effort réel de rapprochement

entre l'administration et les administrés.

Une permanence renforcée pour faciliter l'accès au service

Dans une initiative saluée par les citoyens, la délégation de l'El Othmania a renforcé son dispositif en instaurant une permanence exceptionnelle, y compris durant les week-ends. Les services ont ainsi été maintenus ouverts les vendredi et samedi, avec des horaires étendus de 8h30 à 16h30. Cette mesure vise à répondre aux contraintes des citoyens, notamment ceux empêchés en semaine par des obligations professionnelles ou scolaires. Elle a permis d'élargir significativement le nombre de bénéficiaires, en particulier parmi les travailleurs et les étudiants. Cette organisation a également contribué à alléger la pression enregistrée durant les jours ouvrables, améliorant ainsi la qualité du service et la fluidité du traitement des demandes.



Une transition numérique pleinement opérationnelle

L'un des aspects majeurs de cette opération réside dans la généralisation de la numérisation des procédures, s'inscrivant dans la stratégie de modernisation de l'administration publique. Selon la responsable du bureau des élections, l'ensemble du processus est désormais entièrement digitalisé, permettant une simplification notable des démarches et une réduction significative du recours aux supports papier. Les citoyens reçoivent une attestation d'inscription comportant un numéro

d'identification électorale, facilitant la vérification de leur enregistrement. Cette évolution numérique contribue à réduire la bureaucratie, à limiter les erreurs de saisie et à accélérer le traitement des dossiers. Le système permet également une mise à jour instantanée des données, avec un suivi assuré en temps réel par les services compétents, renforçant ainsi la transparence et la fiabilité des listes électorales.

Une mobilisation humaine constante malgré les contraintes

En dépit d'un effectif limité, la délégation a réussi à assurer la continuité et l'efficacité de l'opération grâce à l'engagement constant des agents mobilisés. L'équipe en charge du dossier électoral a travaillé sans relâche depuis le lancement de la révision, veillant à garantir un service fluide et réactif. Une coordination permanente est assurée avec la direction des élections afin de garantir la transmission et le traitement des données dans les délais impartis. Des listes régulières des nouveaux inscrits sont également établies et transmises, dans le cadre d'un suivi rigoureux de l'ensemble des étapes du processus. Les agents font preuve d'une disponibilité continue, répondant aussi bien aux demandes d'inscription qu'aux opérations de correction ou aux sollicitations d'information des citoyens.

Un large satisfecit exprimé par les citoyens

De nombreux citoyens ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions d'accueil et à la rapidité de traitement de leurs démarches. Ils ont mis en avant la qualité de l'organisation ainsi que le professionnalisme des agents mobilisés sur le terrain. Ce climat de satisfaction générale traduit une amélioration tangible de la relation entre l'administration et les citoyens, constituant un facteur déterminant pour la réussite des prochaines échéances électorales. Plusieurs usagers estiment que ces efforts contribuent à renforcer la confiance envers les services administratifs locaux et à encourager davantage la participation citoyenne, dans un contexte marqué par une volonté accrue de modernisation et de proximité du service public.

UNE FIN DE MANDAT SUR FOND D'ENQUÊTES JUDICIAIRES

Deux élus de la commune d'Oran placés en détention provisoire

Ilyes K

Les enquêtes judiciaires se poursuivant dans la wilaya d'Oran continuent de viser plusieurs élus locaux en fonction durant le mandat en cours, dans des affaires liées à la gestion communale. Deux membres de l'assemblée populaire communale d'Oran ont été placés en détention provisoire. Il s'agit d'un vice-président de l'assemblée communale, également exploitant de kiosque, ainsi que du président d'une commission communale, tous deux impliqués dans des dossiers distincts. La commune d'Oran, à l'approche de la fin du mandat électif, est marquée par une série d'investigations qui ont pris une ampleur accrue dans le traitement de dossiers de gestion locale, ayant déjà conduit à la mise en cause de plusieurs élus. À ce stade, trois élus locaux

ont été placés en détention provisoire. Parmi les affaires citées figure celle de l'exploitant de kiosque, révélée en 2022 par CapDz, dans le cadre d'une série d'investigations portant notamment sur des tentatives de régularisation d'un dossier lié à une extension. D'autres suspicions concernent également la gestion de certains dossiers au niveau de la délégation d'El Khaldia, toujours entourée de zones d'ombre. Le président de commission est également cité dans l'une de ces affaires, tandis que d'autres élus restent soumis à un contrôle judiciaire dans des dossiers encore en cours d'instruction. Ces procédures s'inscrivent dans un mouvement plus large de reddition de comptes au niveau des collectivités locales, dans un contexte marqué par la multiplication des affaires révélées, ravivant les appels à davantage de transparence et de rigueur dans la gestion des affaires communales.



CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2026

Les formations politiques à Oran face à l'épreuve des signatures

H Nassira

Les formations politiques poursuivent, dans la wilaya d'Oran, la phase de collecte et de légalisation des signatures individuelles dans le cadre des démarches liées aux élections législatives à venir. Plusieurs partis ont affiché leur volonté de prendre part au scrutin, dont sept formations engagées actuellement dans la course pour atteindre le seuil légal requis, après avoir retiré les formulaires de candidature auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections.

Parmi elles figurent notamment le parti Talaie El Hourriyet, le mouvement Jeunesse algérienne (AMJIA), El Wassit Essiyassi, ainsi que le Parti des travailleurs et le Front des forces socialistes.

Une forte affluence dans les services communaux de légalisation

Les bureaux de légalisation des documents au niveau des services d'état civil des communes connaissent une activité soutenue, marquée par un flux important de citoyens venus faire authentifier les formulaires de souscription des signatures individuelles.

L'opération repose sur la présentation obligatoire de la carte d'électeur et de la carte nationale d'identité, ainsi que sur la présence physique du signataire.

Dans ce contexte, le coordinateur de wilaya du parti Talaie El Hourriyet, Mehdi Seddiki, a indi-

qué à CapDz que l'ensemble des efforts du parti est actuellement concentré sur la collecte des signatures individuelles. Une opération menée de manière continue, tous les jours de la semaine, en horaires étendus, matin et après-midi. Les équipes du parti accueillent ainsi citoyens et sympathisants venus apporter leur soutien par la signature des formulaires.

Il a précisé que si une partie des citoyens dispose de sa carte d'électeur, d'autres rencontrent des difficultés à la retrouver, bien qu'ils soient inscrits sur les listes électorales. Dans ces cas, le recours à la plateforme numérique dédiée à la révision exceptionnelle a permis de faciliter les vérifications et d'éviter des duplicatas de la carte d'électeur, notamment à partir du numéro d'inscription.

Les intéressés se rendent ensuite, accompagnés, aux services communaux afin de finaliser la légalisation de la signature individuelle.

Selon le même responsable, l'opération se déroule globalement dans de bonnes conditions au niveau des communes, sans contraintes particulières, dans un climat jugé organisé et facilitant.

Quelques difficultés ont toutefois été relevées chez certains citoyens désireux de signer les formulaires mais empêchés de se présenter aux services de légalisation en raison de leurs obligations professionnelles, afin d'éviter toute absence de leur poste de travail, alors même que leur présence demeure obliga-

toire durant la procédure.

Le parti Talaie El Hourriyet en ordre de bataille pour le 2 juillet

Le parti mise sur les élections législatives du 2 juillet, considérées comme une étape importante dans son processus d'ancrage institutionnel et de participation à la dynamique de développement. À Oran, selon le coordinateur local, une réunion tenue sous la présidence du chef du parti, Reda Benouennane, en présence des cadres, militants et candidats potentiels, a permis de définir les orientations relatives à l'achèvement de la collecte des signatures dans les délais fixés.

La liste des candidats a été arrêtée à 20 noms, dont 16 titulaires et des suppléants. Sur cette base, les équipes ont entamé sans délai la collecte des signatures individuelles, chaque candidat étant appelé à mobiliser ses soutiens.

Une mobilisation politique élargie à Oran

La scène politique locale connaît, à ce stade, une mobilisation notable en perspective des élections des membres de l'Assemblée populaire nationale prévues le 2 juillet.

Plus d'une quinzaine de formations politiques sont concernées par cette dynamique. Parmi les partis engagés mais ne recourant pas à la collecte de signatures en raison de leur assise électorale figurent notamment le Front de libération nationale, le Mouvement de la société pour la paix, le Rassemblement national démocratique, le Mouvement de la construction nationale, ainsi

que le parti Sawt Echaab et le Rassemblement pour l'espoir de l'Algérie (TAJ).

En parallèle, d'autres formations entrant dans la compétition poursuivent leurs démarches de collecte des signatures. C'est le cas du parti El Wassit Essiyassi à Oran, qui a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains et organisationnels pour réunir les formulaires de candidature dans les différentes communes de la wilaya. Le parti affiche son ambition de présenter une image positive et de contribuer à un changement concret au service de l'intérêt général. Il entend également élargir sa base militante et toucher différentes catégories sociales, en particulier les jeunes, en les associant davantage à l'action politique et aux processus de décision, dans le cadre d'un projet national fondé sur la compétence, l'intégrité et la proximité avec le citoyen. Le président du parti El Wassit Essiyassi, accompagné du membre du bureau politique Ahmed Kessab, s'est rendu à Oran lors d'une visite effectuée samedi dernier. Il a suivi de près l'évolution des opérations de distribution et de collecte des formulaires de candidature, tout en évaluant l'état d'avancement des dossiers des postulants. Une rencontre a été organisée avec un membre de la commission électorale au niveau de la wilaya ainsi qu'avec les candidats du parti, donnant lieu à des échanges centrés sur le respect des conditions légales et des critères politiques retenus dans le choix des candidatures.

PRÉVENTION DU CANCER

Une vaste campagne de sensibilisation lancée au CHUO

Sarah M

La Coordination de la société civile de la wilaya d'Oran a lancé, ce dimanche, une campagne nationale de sensibilisation à la prévention contre le cancer, placée sous le slogan : « Dépistage précoce... le meilleur rempart ». Une initiative qui ambitionne de renforcer la culture préventive et de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un enjeu majeur de santé publique.

Le coup d'envoi de cette action a été donné à l'amphithéâtre pédagogique Mohamed Gharbi du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), en présence de responsables du secteur sanitaire, de praticiens, de cadres médicaux et de représentants du mouvement associatif.

À travers cette campagne, les organisateurs entendent rappeler que le dépistage précoce demeure l'un des leviers les plus efficaces dans la lutte contre le cancer. En permettant une prise en charge rapide, il améliore significativement les chances de traitement et réduit les complications liées à la maladie. Cette mobilisation vise également à rapprocher l'information médicale du citoyen, à corriger certaines idées reçues et à encourager les consultations régulières ainsi que le recours aux examens de dépistage recommandés. La rencontre a été marquée par la participation de responsables des activités médicales et paramédicales, ainsi que de chefs de services hospitaliers et chirurgicaux, venus apporter leur expertise scientifique et leur soutien à cette démarche de proximité. En marge de l'événement, plusieurs enseignants et professionnels de la santé ont été honorés en reconnaissance de leur engagement constant au service des patients et de leur contribution active aux actions humanitaires et de sensibilisation. Par cette initiative, la Coordination de la société civile ambitionne d'installer une dynamique durable entre institutions de santé, corps médical et tissu associatif, afin de faire de la prévention un réflexe citoyen et un pilier essentiel de la protection sanitaire à Oran.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET AGRICULTURE

La certification des conducteurs de moissonneuses-batteuses lancée

S Hadjar

La wilaya d'Oran a donné, ce dimanche, le coup d'envoi de l'opération de validation des compétences professionnelles dans la spécialité de conducteur de moissonneuse-batteuse, dans le cadre du programme de mécanisation agricole. L'opération a été lancée au niveau de l'unité de Sidi Belkheir, à Oued Tlélat, relevant de la Coopérative des céréales et

légumes secs, en présence de représentants de la Direction des services agricoles ainsi que du président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de renforcement de la qualification professionnelle et de valorisation des compétences techniques spécialisées, afin de répondre aux besoins croissants du secteur agricole en matière de main-d'œuvre qualifiée. À travers cette démarche, les autorités locales entendent ac-

compagner la modernisation des exploitations agricoles et soutenir l'usage accru des équipements mécanisés, considérés comme un levier essentiel pour améliorer les rendements et optimiser les campagnes de récolte. La certification professionnelle constitue également un outil important pour reconnaître les savoir-faire acquis sur le terrain et favoriser l'insertion des travailleurs dans un secteur en pleine mutation.

CADRE DE VIE À ARZEW

La commune renforce les opérations de nettoyage dans plusieurs quartiers

M. B

La commune d'Arzew poursuit son programme d'amélioration du cadre de vie à travers l'intensification des opérations de nettoyage et d'enlèvement des déchets ménagers dans plusieurs quartiers de la ville.

Selon les informations communiquées, le service de l'hygiène multiplie les interven-

tions de terrain afin d'assurer une prise en charge régulière de la propreté urbaine et de préserver l'environnement immédiat des habitants. Cette démarche vise à améliorer durablement les conditions de vie des citoyens et à offrir un environnement plus sain. Les actions engagées concernent notamment les quartiers Ahmed Zabana, Emir Abdelkader, Khalifa Ben Mahmoud et Mustapha Ben

Boulaïd, où les équipes de nettoyage restent mobilisées pour garantir une couverture efficace des besoins en matière de propreté publique. Au-delà des interventions techniques, les responsables locaux ont lancé un appel aux habitants afin d'accompagner cet effort collectif. Les citoyens sont invités à respecter les horaires de dépôt des déchets, à placer les ordures dans des sacs hermétique-

ment fermés et à veiller à la préservation des conteneurs ainsi que des espaces verts. La commune a également salué l'engagement quotidien des agents de nettoyage, mobilisés sur le terrain pour maintenir la ville propre. Un travail souvent discret, mais essentiel, qui contribue directement à l'image d'Arzew et au bien-être de ses habitants.

PRÉPARATION DU BEM ET DU BAC 2026

Renforcement des contrôles sur la chaîne alimentaire en milieu scolaire



Meriem B

Les services de la Direction du commerce de la wilaya d'Oran ont intensifié leurs opérations de contrôle au niveau des établissements scolaires concernés par l'organisation des examens du Brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat, session 2026, avec un accent particulier mis sur les cantines et restaurants scolaires appelés à assurer la restauration des candidats.

Cette dynamique préventive s'inscrit dans le cadre du dispositif arrêté par les autorités locales pour garantir le bon

déroulement de cet important rendez-vous éducatif, en veillant notamment à la mise en place de conditions sanitaires irréprochables au sein des structures d'accueil des élèves. Les équipes de l'inspection territoriale du commerce d'Es-senia ont ainsi multiplié les sorties sur le terrain afin de s'assurer du respect strict des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les opérations de contrôle ont porté sur l'ensemble de la chaîne de préparation des repas. Les agents ont procédé à une vérification rigoureuse des conditions de stockage des denrées alimentaires, en accordant une attention particulière aux

températures de conservation et aux dispositifs de réfrigération. Les étapes de préparation et de cuisson ont également été examinées, de même que les conditions de distribution des repas aux élèves. Les inspecteurs ont en outre passé au crible l'état des espaces dédiés à la restauration, incluant les cuisines, les réserves et les salles de repas, afin de s'assurer de leur propreté et de leur conformité aux standards sanitaires en vigueur. L'état des équipements utilisés a également été contrôlé, notamment en ce qui concerne leur fonctionnement et leur aptitude à garantir une utilisation sans risque. Une vigilance accrue a été exercée sur la qualité des produits alimentaires employés, avec un contrôle systématique des dates de fabrication et de péremption. Tout produit suspect ou présentant des signes d'altération fait l'objet d'un retrait immédiat. Parallèlement, le respect des règles d'hygiène individuelle par le personnel a été vérifié, notamment le port de la tenue professionnelle et l'utilisation des

équipements de protection requis. Ces mesures visent à prémunir les candidats contre tout risque sanitaire durant une période marquée par une forte pression psychologique et physique, où la qualité de l'alimentation joue un rôle essentiel dans le maintien de la concentration et des capacités cognitives. En cas de manquements constatés, les services de contrôle procèdent à l'application stricte des dispositions réglementaires en vigueur, assorties d'injonctions immédiates adressées aux responsables afin de corriger les insuffisances relevées dans les plus brefs délais. Cette campagne de surveillance s'inscrit dans une démarche coordonnée impliquant plusieurs secteurs, dont l'éducation nationale, la santé, la protection civile ainsi que les services de sécurité. Les opérations de contrôle se poursuivront tout au long de la période des examens et devraient couvrir l'ensemble des établissements de la wilaya, dans l'objectif d'assurer un déroulement serein et sécurisé de cette échéance nationale majeure.

FONCIER ÉCONOMIQUE

Dix nouveaux terrains pour propulser l'investissement

S Hadjar

La wilaya d'Oran poursuit sa stratégie de relance économique à travers l'ouverture de nouvelles opportunités foncières destinées à l'investissement. Dix assiettes industrielles viennent ainsi d'être mises à disposition sur la plateforme numérique de l'investisseur, une opération qui confirme la volonté des pouvoirs publics de transformer le foncier économique en levier concret de croissance.

Cette nouvelle offre intervient dans un contexte marqué par une dynamique d'investissement soutenue dans la région. L'objectif affiché est double : attirer des porteurs de projets capables de créer de la valeur ajoutée et favoriser l'émergence d'activités génératrices d'emplois durables. Les secteurs de transformation, de l'agroalimentaire et des activités technologiques figurent parmi les priorités. La répartition de ces terrains a été pensée selon les besoins économiques des

différentes zones de la wilaya. Les autorités misent sur une organisation plus équilibrée des pôles industriels afin d'éviter la concentration des projets sur un seul espace et de renforcer la complémentarité entre les communes. Parmi les opérations les plus significatives figure un terrain implanté à Es-senia et destiné à une unité de transformation et de conditionnement des produits de la mer, notamment les poissons et crustacés. Ce choix traduit une orientation claire vers la valorisation locale des ressources halieutiques dont dispose Oran, avec l'ambition de développer une filière complète allant de la production à la commercialisation, voire à l'exportation. Au-delà de la disponibilité du foncier, la numérisation du processus constitue l'un des axes majeurs de cette démarche. Le recours à la plateforme digitale permet de simplifier les procédures, de réduire les délais de traitement des dossiers et de garantir davantage de transparence dans l'attribution des terrains. Une évolution jugée essentielle pour améliorer

la confiance des investisseurs. Les porteurs de projets bénéficient également de l'accompagnement assuré par le guichet unique décentralisé, chargé de centraliser les démarches administratives, d'orienter les investisseurs et de lever les obstacles susceptibles de retarder la concrétisation des projets. La wilaya d'Oran dispose par ailleurs d'atouts structurels importants pour séduire les opérateurs économiques. Sa façade maritime, la présence du port, de l'aéroport international et des grands axes routiers facilitent les flux logistiques et renforcent l'attractivité du territoire pour les activités tournées vers les marchés nationaux et extérieurs. À travers cette nouvelle opération, la wilaya confirme son ambition de bâtir un tissu économique diversifié, moins dépendant des secteurs traditionnels. En misant sur l'investissement productif, la modernisation des outils de gestion et la valorisation de ses ressources locales, Oran entend consolider sa place parmi les principaux pôles économiques du pays.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE PSYCHOTROPES

Saisie de 1 790 comprimés hallucinogènes à Petit-Lac

Toufik K

Une importante opération menée par les services de la police urbaine 21 a permis la saisie de 1 790 comprimés psychotropes de différents types, ainsi que l'arrestation d'un individu impliqué dans un réseau de trafic de substances hallucinogènes opérant au niveau à haï El-Daya (Petit-Lac), a-t-on appris ce dimanche de la sûreté de la wilaya d'Oran.

L'intervention, conduite la semaine écoulée, a également permis la récupération d'une

somme d'argent estimée à 90 millions de centimes, considérée comme le produit des activités illicites du mis en cause. L'affaire a éclaté à la suite d'informations de terrain faisant état d'un individu activant dans la vente et le stockage de psychotropes, qu'il dissimulait dans son domicile, utilisé comme point de stockage et de revente dans son secteur d'activité.

Les investigations menées par les éléments de la police, en coordination avec le parquet territorialement compétent, ont permis d'identifier le suspect et de localiser son lieu

de résidence.

Une opération ciblée a alors été déclenchée, conduisant à son interpellation. La perquisition effectuée sur place a confirmé les éléments de l'enquête, avec la découverte de la quantité de comprimés hallucinogènes et des fonds issus du trafic.

Après accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le parquet près le tribunal d'El-Othmania. Il a été placé en détention provisoire dans le cadre de cette affaire liée au trafic de psychotropes au sein d'un réseau criminel organisé.

MOBILITÉ URBAINE Deux nouvelles lignes de bus renforcent la connexion entre Oran, Belgaïd et Hassi Bounif

Sarah M

La desserte des périphéries oranaises franchit un nouveau cap avec la mise en service, dimanche, de deux lignes de bus destinées à améliorer la connexion entre le chef-lieu de wilaya et des pôles urbains en forte expansion, notamment Belgaïd dans la commune de Bir El Djir et Hassi Bounif. Une évolution qui traduit une volonté de rééquilibrer la carte des déplacements dans l'agglomération. Selon la direction des Transports de la wilaya d'Oran, ces nouvelles liaisons concernent la ligne « C », reliant le centre-ville à la zone de Belgaïd, ainsi que la ligne « HB2 », assurant la connexion entre Oran et la commune de Hassi Bounif. L'objectif affiché est d'accompagner la croissance démographique de ces secteurs, devenus au fil des années des espaces résidentiels majeurs, tout en réduisant la pression sur les axes routiers saturés aux heures de pointe. Cette extension du réseau intervient dans un contexte marqué par une demande croissante en mobilité urbaine et suburbaine. Les flux quotidiens entre Oran et ses communes limitrophes se sont intensifiés, mettant en évidence la nécessité de renforcer l'offre de transport collectif et d'améliorer la régularité des dessertes.

Un réseau urbain en phase de réajustement

Parallèlement à la création de ces deux lignes, plusieurs itinéraires existants ont été renforcés au sein du réseau de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Oran (ETO). Les lignes 92, 61, 37, 23, 53, 90 et 91 bénéficient désormais de l'intégration de nouveaux bus, permettant d'augmenter la fréquence des passages et de limiter les temps d'attente pour les usagers. Ce renforcement vise également à corriger les déséquilibres relevés sur certaines dessertes, où la pression des voyageurs dépassait régulièrement la capacité opérationnelle. L'ajout de véhicules supplémentaires devrait contribuer à une meilleure fluidité du service, en particulier aux heures de pointe.

Une modernisation progressive du parc

Cette dynamique s'appuie sur l'intégration récente de 200 nouveaux bus au sein de l'ETO. Équipés de dispositifs de sécurité, notamment de caméras de surveillance, et aménagés pour accueillir les personnes à besoins spécifiques, ces véhicules affichent une capacité de transport comprise entre 70 et 100 passagers. Au-delà du simple renouvellement du parc, cette opération s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation du transport public, en phase avec les orientations nationales visant à améliorer la qualité du service et à favoriser l'usage des transports collectifs. Une nouvelle phase de déploiement est par ailleurs annoncée, avec l'ouverture programmée d'autres lignes dans les prochains mois, confirmant une réorganisation progressive du maillage de transport à l'échelle de la wilaya.

MOSTAGANEM

Inauguration de la 6e édition du Festival de calligraphie arabe, d'ornementation islamique et de miniature

R.M

Dimanche, la Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" a accueilli le lancement de la sixième édition du Festival de Mostaganem dédié à la calligraphie arabe, à l'ornementation islamique et à l'art de la miniature. Près de 43 artistes plasticiens, originaires de 23 wilayas algériennes ainsi que d'Égypte, de Syrie et du Nigeria, participent à cette manifestation qui se poursuit sur trois jours.

Placée sous l'égide du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), cette édition marque un record de participation, comme l'a souligné le directeur artistique Djilali Guérine. L'exposition inaugurale met en vedette divers styles de calligraphie arabe - koufi, thuluth, riq'a, naskh et houroufiya - aux côtés d'œuvres d'ornementation et de miniature. Le Dr Abdesadok Brahim, de l'Université Abdelhamid Ibn Badis, a animé une conférence sur la miniature algérienne et son rôle clé dans la sauvegarde du patrimoine national. Des

ateliers interactifs sur la miniature, l'ornementation, la calligraphie maghrébine et le traitement du papier complètent le programme, animés par des experts d'Alger, d'Oran et de Tissemsilt.

L'événement célèbre l'esthétique de ces arts ancestraux et leur empreinte sur l'architecture, la culture et la civilisation algérienne.

Il promeut les échanges entre créateurs, le renforcement des savoir-faire et la transmission de ce trésor artistique.

RELIZANE

Plus de 414 000 quintaux d'olives récoltés lors de la campagne 2025-2026

B.H

La wilaya de Relizane a réalisé une production d'olives de 414 000 quintaux pour la campagne de récolte 2025-2026, selon les responsables de la Direction des services agricoles (DSA). Cette quantité provient de 7 661 hectares de vergers productifs, sur un total de 8 286 hectares dédiés à l'oléiculture. Le chef du service organisation de la production, Hocine Djebbar, a révélé que ce volume dépasse les prévisions de 367 000 quintaux, marquant une hausse de 11%. La filière stratégique affiche un rendement moyen de 54 quintaux par hectare, particulièrement dans les communes d'Oued Rhiou, Yellel, Djidiouia et Zemmoura. La variété Sigoise domine à 98%, complétée par la Sevillane pour les olives de table et la Chemlal pour l'huile d'olive. Les oliviers constituent 54% des arbres fruitiers de la wilaya, favorisés par l'adéquation des sols. À titre de comparaison, la campagne précédente (2024-2025) avait dépassé 336 000 quintaux.

CHLEF

Nouveau lot de plus de 7 100 moutons espagnols au port de Ténès pour l'Aïd El-Adha

K.M

Plus de 7 100 moutons en provenance d'Espagne sont arrivés dimanche matin au port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, dans le cadre du programme national d'importation pour l'Aïd el-Adha. Cette cargaison constitue la troisième réception au port depuis le lancement de l'opération, a annoncé le directeur des services agricoles de Chlef, Mehdi Kouadria. Les équipes vétérinaires ont contrôlé les animaux à bord avant leur déchargement, suivi d'une quarantaine de sept jours dans des zones dédiées. Depuis début avril, le port de Ténès a déjà accueilli deux navires en provenance de Roumanie transportant respectivement 8 100 et 9 100 têtes, avec d'autres arrivages attendus prochainement. Ces importations visent à satisfaire la demande nationale en moutons pour l'Aïd et à garantir leur disponibilité dans les différentes wilayas du pays.

MASCARA

Chantiers ouverts dans plusieurs zones à Tighennif

I. Yacine

Des projets de voirie, d'assainissement, d'alimentation en eau potable et d'équipements publics sont en cours dans plusieurs zones de la commune de Tighennif, à Mascara. Ces opérations portent sur des interventions réparties entre espaces ruraux et zones urbaines, avec des niveaux d'avancement variables selon les chantiers. Dans le domaine des travaux publics, une opération de réhabilitation d'un chemin rural reliant la RN14, en passant par le douar Draouich, est engagée sur un linéaire de 2,2 km. Ce projet vise à améliorer les conditions de circulation et à faciliter l'accès aux zones d'habitation. Un autre chantier concerne l'aménagement d'un axe reliant le douar Bekhalil au douar Ouled Ala, en passant par une école primaire, sur une distance de 2,8 km. Les travaux incluent l'élargissement de

la chaussée à 5,5 mètres, le renforcement des accotements et la réalisation d'ouvrages d'évacuation des eaux pluviales. Concernant l'assainissement, un premier tronçon de réseau est en cours de réalisation au douar Ouled El Khamssa, sur environ 2 km, avec le raccordement de plusieurs habitations. Une extension de plus de 6 km est également programmée dans la même zone, intégrant le raccordement de nouvelles habitations et la mise en place d'une station de relevage. Ces opérations visent à remplacer les systèmes d'assainissement individuels et à améliorer les conditions sanitaires. Dans le secteur de l'hydraulique, un réservoir surélevé d'une capacité de 500 m³ est en phase avancée de réalisation. Il doit contribuer à une distribution plus régulière de l'eau potable. Le programme comprend également la réalisation et l'équipement d'un forage d'une capacité de 30 litres par seconde, destiné à renforcer l'ap-

visionnement. En parallèle, une conduite de refoulement est en cours de renouvellement et d'extension sur 8 900 mètres, avec un diamètre de 400 mm, afin de limiter les pertes et d'améliorer le rendement du réseau. Pour le secteur de l'éducation, les travaux de réalisation d'un groupe scolaire au douar Sidi Senouci affichent un taux d'avancement de 60%. L'établissement comprendra des salles de classe, un réfectoire et des locaux administratifs, afin de rapprocher les services éducatifs des élèves. Par ailleurs, un projet d'aménagement d'une place publique au centre urbain est en cours, incluant des travaux de revêtement, d'éclairage et d'équipements d'accompagnement. Ces projets sont déployés sur plusieurs sites de la commune et concernent à la fois les réseaux, la voirie et les équipements publics, avec des rythmes d'exécution différents selon les opérations.

EL BAYADH

Jumelage inter-hôpitaux et consultations médicales spécialisées à l'hôpital Mohamed Boudiaf

S.R

Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire "Dr Damerджи Tidjani" de Tlemcen a débuté dimanche des consultations spécialisées à l'Établissement public hospitalier "Mohamed Boudiaf" et dans plusieurs structures de santé du chef-lieu de wilaya. Cette initiative s'inscrit dans la convention de jumelage entre les deux établissements.

Composée de 16 médecins spécialistes, dont deux professeurs, l'équipe couvre cinq spécialités : cardiologie, neurologie, rééducation fonctionnelle, endocrinologie, imagerie médicale et radiologie, a précisé le directeur de l'EPH "Mohamed Boudiaf", M. Chetouh Mohamed Tahar. Ces consultations, prévues sur cinq jours, bénéficieront à de nombreux patients locaux. Organisées régulièrement via ce jumelage, ces actions rapprochent les soins spécialisés des citoyens,

limitent les déplacements interrégionaux et favorisent les échanges d'expertises entre professionnels de santé. Par ailleurs, plusieurs services rénovés ont ouvert : urgences médico-chirurgicales, bloc opératoire, chirurgie générale, maternité, enfance et obstétrique. Le service d'urologie et chirurgie rénale s'est vu doté d'équipements modernes pour optimiser la prise en charge des patients et les conditions de travail du personnel.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذة دريوش فاطمة / محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران.

شارع الاخوة شملول (ستورا سابقا) / الطابق الثاني بلاطو وهران / الهاتف: 0555.70.04.61

محضر تبليغ اعدار بالدفع (المادة 12 من ق.م.ق) المعدل والمتمم

بتاريخ التاسع من شهر مارس سنة ألفين وستة وعشرين على الساعة 15 و00 دقيقة

وبطلب من السيد (ة): الأستاذة بوجاري سعاد المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74

وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المعدل والمتمم المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي وبناءا على المواد 411,412,407,406

من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد(ة).....

بلغنا وسلمنا نسخة من اعدار بالدفع مؤرخ في 10/03/2025

الى السيد(ة): بركة عبد الحليم

العنوان: حي بوعمامة الحاسي وهران

الموضوع: اعدار بالدفع

المتضمن مايلي:

سيدي أحيطكم علنا أنني تنصبت للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74 حيث انكم مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 5.154.888,93 دج

(خمسة ملايين ومائة وأربعة وخمسون ألف ومئتان وخمسة وستة وخمسون دينار جزائري وثلاثة وتسعون سنتيم) في مهلة 15 يوم (خمسة عشرة يوما) من تاريخ استلامكم

الاعداد وهذا الدين ناتج عن امتناعكم عن تسديد أقساط القرض الذي استفدتم منه

حيث أنه بوجب الإنذار فإن البنك يطلبكم بالتسديد الفوري لمبلغ الدين والتقييد بواجب التسديد شهريا لكل قسط وتقادي أي تأخير

وفي حالة امتناعكم عن تسوية وضعيتكم فإنه سوف نكون مظطرين لمقاضاتكم أمام المحكمة المختصة لتحصيل مبلغ الدين بالإضافة للفوائد والغرامات

وكلي لاجهال ماتقدم

وإثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب (ة) الكل طبقا للقانون

تعذر علينا التبليغ لكون العنوان ناقص وعليه تم ارسال المحضر عن طريق رسالة مضممة طبقا للمادة 412 من ق.م.ق.

27/04/2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذة دريوش فاطمة / محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران.

شارع الاخوة شملول (ستورا سابقا) / الطابق الثاني بلاطو وهران / الهاتف: 0555.70.04.61

محضر تبليغ اعدار بالدفع (المادة 12 من ق.م.ق) المعدل والمتمم

بتاريخ الثالث من شهر مارس سنة ألفين وستة وعشرين على الساعة 10 و00 دقيقة

وبطلب من السيد (ة): الأستاذة بوجاري سعاد المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74

وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المعدل والمتمم المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي وبناءا على المواد 411,412,407,406

من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد(ة).....

بلغنا وسلمنا نسخة من اعدار بالدفع مؤرخ في 10/03/2025

الى السيد(ة): بولتوار سمير

العنوان: حي دار الحياة عمارة أ/ب/111 وهران

مخاطبين سمي صفته المعني بالامر (حسب تصريحاته) الحامل لبطاقة التعريف بتو البيومترية رقم 109449994 الصادرة بتاريخ 01-06-2018 عن سيدي البشير وهران

الموضوع: اعدار بالدفع

المتضمن مايلي:

سيدي أحيطكم علنا أنني تنصبت للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغسلافيا رمز 74 حيث انكم مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 2.460.250,06 دج

(مليونين وأربعمائة وستون ألف ومائتان وستة وخمسون دينار جزائري وستة سنتيم) في مهلة 15 يوم (خمسة عشرة يوما) من تاريخ استلامكم الاعذار وهذا الدين ناتج

عن امتناعكم عن تسديد أقساط القرض الذي استفدتم منه

حيث أنه بوجب الإنذار فإن البنك يطلبكم بالتسديد الفوري لمبلغ الدين والتقييد بواجب التسديد شهريا لكل قسط وتقادي أي تأخير

وفي حالة امتناعكم عن تسوية وضعيتكم فإنه سوف نكون مظطرين لمقاضاتكم أمام المحكمة المختصة لتحصيل مبلغ الدين بالإضافة للفوائد والغرامات

وكلي لاجهال ماتقدم

وإثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب (ة) الكل طبقا للقانون

بلغ لدى مكتبنا بعد ترك اشعار بالمرور

27/04/2026

OUARGLA

Formation de plus de 20 artisans à l'exposition et la commercialisation

M.S

Une vingtaine d'artisans issus de divers secteurs participent à une session de formation sur l'exposition et la commercialisation de leurs produits, organisée à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Abdelkader Soltani". Les organisateurs ont confirmé dimanche le bon dérou-

lement de cette initiative.

Signée entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette formation théorique et pratique enseigne les techniques de promotion commerciale, la communication client et les relations d'affaires durables, selon le directeur de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM), Mimi Alili. Le programme intègre le marketing

numérique, adapté aux évolutions commerciales, et un module d'anglais commercial pour anticiper les salons internationaux. Prévus jusqu'au 30 avril, cette session accompagne les artisans vers une plus grande compétitivité de leurs produits. La CAM déploie une stratégie d'accompagnement via des formations régulières en gestion de microentreprises et qualification professionnelle.

ILLIZI

Inauguration des Journées des métiers pour orienter les jeunes

B.N

Les "Journées des métiers" ont été lancées dimanche dans la wilaya d'Illizi pour inciter les jeunes à intégrer la formation professionnelle et booster leur insertion professionnelle, ont annoncé les organisateurs.

Ces journées mettent l'accent sur des filières

stratégiques pour l'économie nationale : numérisation, informatique, agriculture, agroalimentaire et énergies renouvelables, a précisé le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP), Youcef Hamdani.

L'événement stimule l'entrepreneuriat, encourage la création d'entreprises et de coo-

pératives pour dynamiser le développement régional. Prévues du 26 au 28 avril à la Maison de la Culture d'Illizi, avec visites des centres de formation, cette manifestation coïncide avec la semaine d'orientation scolaire.

Elle informe les élèves sur les opportunités et les soutiens étatiques pour la prochaine rentrée professionnelle.

KHENCHELA

1,25 million de quintaux de céréales prévus pour la campagne 2025-2026

N.H

La wilaya de Khenchela anticipe une récolte de 1,25 million de quintaux de céréales à l'issue de la campagne moissons-battage 2025-2026, a annoncé dimanche le directeur des Services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Les prévisions détaillent 660 000 qx de blé dur, 180 000 qx de blé tendre et 410 000 qx d'orge. Dans le nord, 660 000 qx sont attendus sur

plus de 52 000 hectares emblavés ; dans le sud, 593 000 qx sur 23 000 hectares. Les pluies abondantes (280 mm entre mi-octobre 2025 et mi-avril 2026, dont 177 mm en janvier-mars) ont stimulé la germination et la croissance des cultures.

La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), avec Agroddiv, déploie moissonneuses-batteuses et camions vers des stocks d'une capacité supérieure à 1 million de quintaux.

GHARDAÏA

Le numérique au service de la préservation du patrimoine oasien

R.R

Une conférence académique organisée dimanche à Ghardaïa, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a mis en lumière le rôle crucial des technologies numériques dans la conservation et la gestion du patrimoine culturel. Les participants ont unanimement appelé à leur exploitation systématique pour sauvegarder la mémoire nationale, particulièrement dans les zones fragiles comme la vallée du M'zab, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Confrontée à une urbanisation anarchique et à une pression démographique croissante sur le logement et les services, la région du M'zab risque de voir s'éffa-

cer son héritage urbanistique unique. L'architecte Riyad Ferhati, enseignant à l'Université de Blida, a alerté sur les dangers des constructions modernes qui menacent le modèle oasien traditionnel, marqué par ses ksour, mosquées et systèmes hydrauliques ancestraux. Il préconise un équilibre durable entre développement inévitable et préservation identitaire, via le développement du tourisme culturel, l'adaptation des législations urbanistiques et des stratégies de planification respectant le cachet architectural local. Dans son intervention intitulée "Rôle de la société civile dans la préservation du patrimoine oasien", l'expert en développement local Hadj Mohamed Hamouda a insisté sur la mission essentielle des acteurs associatifs. Celle-ci consiste

à sensibiliser la population à l'importance du legs immatériel et matériel, en complément des efforts des autorités locales et des spécialistes. Cette approche participative renforce la protection du système oasien global, incluant ses pratiques sociales et architecturales. Initiée par l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab, cette rencontre vise à promouvoir l'usage du numérique - scans 3D, bases de données interactives, intelligence artificielle pour la modélisation - dans la préservation des sites UNESCO. Elle encourage une gouvernance plus inclusive, des échanges d'expertises entre spécialistes et l'élaboration de solutions pragmatiques conciliant les exigences du progrès économique et la sauvegarde de l'identité culturelle mozabite.

MÉDÉA

Bilan et perspectives de la

modernisation du réseau routier local

B.H

Au cours des trois dernières années, la wilaya de Médéa a mené à bien une série de projets routiers ambitieux, renforçant la sécurité des usagers, fluidifiant les liaisons entre communes et dynamisant les échanges économiques, en particulier pour les produits agricoles. Ces réalisations, supervisées par la Direction locale des travaux publics, marquent une étape clé dans l'amélioration des infrastructures régionales. Le directeur du secteur, Mohamed Hellal, dresse un bilan positif : renforcement de 41 km sur les routes nationales (RN) 40 et 60A, reliant les zones sud et sud-est de la wilaya. Par ailleurs, 40 km des RN 60A, 64 et du chemin de wilaya (CW) 51 ont été moder-

nisés, au bénéfice des communes sud-est et est. L'année 2025 a vu l'inauguration de 71 km supplémentaires, dont le dédoublement de 23 km sur la RN 18 entre Sidi-Naamane et Beni-Slimane (avancement supérieur à 80% mi-2025) et 47 km sur la RN 127 entre El-Ayoune (Tissemsilt) et Ksar-El-Boukhari. Un tronçon de 15 km sur la RN 60 à Ouled Antar (sud-ouest) progresse à 45% d'avancement, promettant une meilleure desserte locale.

À l'horizon 2026, de nouveaux chantiers sont programmés : dédoublement de 5 km sur la RN 18 entre Sidi-Naamane et Louhat (PK 78+000 à 83+000), incluant des ouvrages d'art, ainsi que la modernisation de sections de la RN 62 et du CW 20 reliant Djouab à Sour El-Ghouzlane (vers Bouira). Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale de fluidité du trafic et de soutien à l'économie locale.

BOUIRA

Raccordement de 50 foyers au réseau électrique à Guerrouma

S.L

Une cinquantaine de foyers de la commune de Guerrouma, située à 80 km à l'ouest de Bouira, ont été connectés au réseau électrique grâce à un investissement de plus de 15 millions de dinars, a annoncé dimanche la direction de distribution de Sonelgaz. Ce projet inclut la réalisation de plus de 4 km de réseau électrique et d'un poste transformateur pour alimenter 48 nouveaux foyers. La mise en service de ce poste renforce l'infrastructure locale et améliore la qualité de service pour environ 100 ménages déjà raccordés. La wilaya de Bouira affiche un taux de couverture électrique supérieur à 97%, selon les dernières statistiques de la direction de distribution.

M'SILA

Saisie record de 49 300 comprimés psychotropes par les Douanes

R.T

La brigade polyvalente des douanes de M'sila, sous l'égide de la direction des Douanes de Bordj Bou Arreridj, a intercepté, en collaboration avec l'Armée nationale populaire (ANP), une tentative de contrebande de 49 300 comprimés psychotropes d'origine étrangère. Cette opération découle d'informations précises sur un transport de stupéfiants dans la zone. Les agents ont découvert la marchandise soigneusement cachée dans des bottes de foin à bord d'un camion. Le véhicule, la drogue et un suspect ont été saisis ; ce dernier a été présenté aux autorités judiciaires compétentes. Cette réussite illustre la vigilance des services douaniers et l'efficacité de leur coordination inter-institutionnelle dans la lutte contre la contrebande, protégeant ainsi la société des trafics illicites.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الأستاذة دريوش فاطمة / محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران.

شارع الاخوة شملول (ستورا سابقا) / الطابق الثاني بلاطو وهران / الهاتف : 0555.70.04.61

محضر تبليغ اعدار بالدفع (المادة 12 من ق.م.ق.) المعدل والمتمم

بتاريخ الخامس شهر أفريل سنة ألفين وستة وعشرين على الساعة 11 و00 دقيقة

ويطلب من السيد(ة) : الأستاذة بوعاري سعاد المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي وكالة بوجسلافيا رمز 74

وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المؤرخ في 20 فبراير 2006 المعدل والمتمم المتضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي وبناءا على المواد 411,412,407,406

من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة دريوش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد(ة)

بلغنا وسلمنا نسخة من اعدار بالدفع مؤرخ في 10/03/2025

الى السيد(ة) : بوجارة مولاي الطيب

العنوان : 59 شارع النقيب الحمري وهران

الموضوع : اعدار بالدفع

المتضمن ماييلي :

سيدتي أحييكم علنا أنني تصبّت للدفاع عن مصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة بوجسلافيا رمز 74 حيث انكم مدعوون لتسديد الدين المقدر ب 1.636.135,15 دج

(مليون وستة وثلاثون ألف ومائة وخمسة وثلاثون دينار جزائري وخمسة عشر سنتيم) في مهلة 15 يوم (خمسة عشرة يوما) من تاريخ استلامكم الاعذار وهذا

الدين ناتج عن امتناعكم عن تسديد أقساط القرض الذي استفدتم منه

حيث أنه بوجب الإنذار فإن البنك يطالبكم بالتسديد الفوري لمبلغ الدين والتقييد بواجب التسديد شهريا لكل قسط وتفاذي اي تأخير

وفي حالة امتناعكم عن تسوية وضعيتكم فإنه سوف نكون مظهرين لمقاضاتكم أمام المحكمة المختصة لتحويل مبلغ الدين بالإضافة للفوائد والغرامات

وكي لا يجهل ماتقدم

وأثباتا لذلك بلغنا وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب (ة) الكل طبقا للقانون

تقلنا ولم نتكلم من ملاقاة المعني بالامر حسب تصريحات الجيران ان هذا المعني بالامر لم يسكن في هذا العنوان منذ مدة وعليه تم ارسال محضر عن طريق رسالة

مضمونة طبقا للمادة 412 من ق.م.ا.

27/04/2026

FORUM SUR LA CHAÎNE DE SOUTIEN LOGISTIQUE OPÉRATIONNEL

Le Général d'Armée Chengriha préside la cérémonie d'ouverture



Wassila. B

Le Général d'Armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a inauguré, hier, au Club de l'Armée nationale de Beni Messous un forum national consacré à la chaîne de soutien logistique opérationnel, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Ont participé à ce forum le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le conseiller du président de la République pour la sécurité et la défense, le commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants des différentes armes des forces armées et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet du ministère de la Défense nationale, le commandant de la 1re région militaire, des chefs de service, l'inspecteur général de l'Armée, des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major général de l'Armée nationale populaire, ainsi que de hauts fonctionnaires, des professeurs et des spécialistes du domaine, précise la même source.

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd

Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé l'ouverture du forum. La conférence a débuté par un discours d'ouverture du général d'Armée Chengriha, qui a souhaité la bienvenue aux invités et aux participants. Il a souligné que l'objectif de ce forum spécialisé était de « diagnostiquer l'état actuel des chaînes de soutien logistique opérationnel, d'identifier les principales difficultés et les principaux défis auxquels elles sont confrontées, et de formuler ensuite des solutions pratiques ».

Il a déclaré : « Ce forum spécialisé vise à diagnostiquer l'état actuel des chaînes de soutien logistique opérationnel, à identifier les principales difficultés et les principaux défis auxquels elles sont confrontées, et à formuler ensuite des solutions pratiques, ainsi qu'à explorer les perspectives d'avenir qui permettront leur développement et renforceront leur efficacité, conformément aux exigences des environnements opérationnels et des champs de bataille modernes. »

Il a ajouté, dans le même esprit : « Au sein de l'Armée nationale populaire, conformément aux instructions du Président de la République, Commandant suprême des forces armées et Ministre de la Défense nationale, nous

nous engageons à ce que le niveau de préparation que nous visons et que nous mettons en œuvre sur le terrain, au niveau des forces de combat, repose sur le principe d'intégration absolue et de coordination sans faille entre les composantes opérationnelles et logistiques. Ceci garantit que la force devienne un corps unique, dont le bon fonctionnement dépend de la parfaite adéquation de toutes ses composantes. » Le Général d'Armée Chengriha a également souligné que « la victoire dans la guerre moderne est désormais indissociable de la capacité de la chaîne d'approvisionnement à fournir et à garantir l'acheminement des ressources et des capacités nécessaires aux unités opérationnelles, en temps voulu et avec l'efficacité requise. » Il a ensuite expliqué : « La guerre moderne et les nouvelles révolutions dans le domaine militaire, dans un monde caractérisé par des tensions croissantes et l'accumulation d'innovations technologiques et militaires, ont créé des contextes opérationnels complexes et évolutifs. Ces contextes exigent le développement d'une stratégie novatrice en matière de soutien logistique opérationnel afin de s'adapter aux exigences de la guerre moderne et d'atteindre les objectifs stratégiques fixés. » Le Général d'Armée Chengriha a ensuite inauguré officiellement le forum, après quoi les conférences prévues ont débuté.

Ces conférences, données par des officiers et des professeurs, ont porté sur « les différents défis auxquels est confronté le soutien logistique opérationnel et sur les perspectives d'adaptation du système de soutien de l'Armée nationale populaire aux progrès considérables réalisés dans le domaine militaire et aux systèmes d'armes modernes ».

Les présentations ont été ponctuées de discussions et d'interventions de spécialistes et d'officiers qui, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, « ont présenté des perspectives et des idées qui ont contribué à enrichir les activités et les recommandations du forum ».

HADJ Les préparatifs s'intensifient pour une organisation optimale

Les dispositions organisationnelles et logistiques se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine saison du Hadj, en vue d'assurer une organisation rigoureuse du transport des pèlerins et de garantir les meilleures conditions pour leur accueil et leur accompagnement, indique, dimanche, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Dans le cadre des préparatifs en cours de la saison du Hadj 1447H/2026, et en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à assurer une organisation rigoureuse du transport des pèlerins et à garantir les meilleures conditions pour leur accueil et leur accompagnement, les efforts de terrain se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de finaliser les dispositions organisationnelles et logistiques relatives à cette opération", précise le communiqué.

Dans ce contexte, les walis de la République effectuent des sorties sur le terrain à travers les différentes wilayas afin de "s'enquérir de l'état de préparation des structures et installations concernées, notamment les aéroports, en vue d'assurer la fluidité du transport des pèlerins vers les Lieux Saints dans les meilleures conditions".

Ces préparatifs ont notamment porté sur "l'aménagement d'espaces d'accueil dédiés aux pèlerins, dotés de tous les moyens de confort, tout en veillant à leur disponibilité totale avant le lancement des vols", garantissant ainsi "une prise en charge adéquate et la fluidité des différentes étapes d'accueil et d'orientation", ajoute la même source.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement d'un programme dédié à l'intelligence artificielle

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a procédé, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, dimanche à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle d'El Rahmania (Alger), au lancement officiel du programme national de formation en intelligence artificielle (IA).

Dans une allocution à l'occasion, Mme Arhab a déclaré que ce programme incarne l'engagement ancré de l'Etat à investir dans les compétences nationales, en tant que "base essentielle" pour s'adapter aux mutations technologiques effrénées que connaît le monde moderne. Elle a indiqué que ce programme "est le fruit d'une coopération étroite entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", dans le cadre d'une vision stratégique visant à "préparer des compétences capables de s'intégrer rapidement dans l'environnement numérique et de contribuer à la

création de solutions répondant aux exigences du marché". La ministre a rappelé, dans ce sens, que la conception de ce processus de formation repose sur "une approche moderne" faisant de la pratique de terrain, un axe essentiel du processus pédagogique, permettant ainsi "aux participants de vivre une expérience professionnelle de qualité, en travaillant sur des projets concrets".

A cet égard, Mme Arhab a indiqué que ce programme est mis en œuvre selon un calendrier étudié, la formation des formateurs ayant débuté le 15 janvier dernier, et le programme lancé aujourd'hui s'étalera pour une durée de 12 semaines, dont 8 semaines de formation intensive et 4 semaines consacrées à des projets pratiques.

De son côté, M. Ouadah a souligné que ce programme "constitue un nouveau jalon dans le processus visant à relever les défis de l'IA", saluant la conjugaison des efforts entre les deux secteurs pour offrir aux participants une formation pointue et de haut niveau à travers les travaux pratiques et la réalisation de projets au sein des start-up, en utilisant les nouvelles

technologies et les modèles de l'IA les plus récents.

ALLOCATION CHÔMAGE

Une plateforme numérique dédiée aux recours

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a rappelé, dimanche, l'importance de la plateforme numérique mise à la disposition des jeunes pour l'introduction des recours concernant l'allocation chômage.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué qu'"il existe une plateforme numérique dédiée aux jeunes pour l'introduction de recours en cas de refus de l'allocation chômage, avec une réponse en temps réel", mettant en avant la "transparence totale", qui caractérise cette opération.

Soulignant les efforts du secteur en matière de numérisation, ainsi que les "mesures

prises pour numériser la gestion des organismes sous tutelle à l'effet de moderniser les prestations, d'améliorer la qualité des services et de simplifier les procédures administratives au profit du citoyen", M. Saihi a précisé que "plusieurs catégories" bénéficient de ces services auxquels le secteur accorde une "importance capitale". Il a, en outre, évoqué les services numériques fournis par la Caisse nationale de retraite (CNR), notamment la reconnaissance faciale, qui "permet aux retraités de fournir un certificat de vie via un Smartphone pour leur éviter les contraintes du déplacement".

LÉGISLATIVES

Le parti des travailleurs mobilise ses militants à Béchar

Le parti des travailleurs a organisé, samedi à Béchar, une rencontre avec ses militants, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

Dans une allocution qu'elle a prononcée à l'occasion de cette rencontre tenue à la maison de la culture "Kadi Mohamed" dans la ville de Béchar, la secrétaire générale du parti des travailleurs, Mme Louisa Hanoune a exhorté les jeunes à "s'engager davantage dans le processus électoral", tout en insistant

sur l'importance d'une forte participation aux prochaines législatives.

Ces élections constituent pour les citoyens, a-t-elle souligné, une opportunité de choisir leurs représentants au sein des assemblées élues et de faire entendre leurs préoccupations.

Mme Hanoune a annoncé que son parti participera aux prochaines échéances électorales, en particulier aux législatives, qu'elle a qualifiées de scrutin d'une "importance capitale" pour relever tous les défis.



TADJ

Le bureau de wilaya d'Alger se réunit

Le parti Tajamou Amel el-Djazair (TAJ) a tenu, samedi une réunion de son bureau de wilaya à Alger, au cours de laquelle a été évoquée la participation du parti aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

Dans une allocution lors de cette rencontre organisée au siège de "TAJ", la présidente du parti, Fatma Zohra Zerouati a passé en revue les préparatifs liés à la participation de sa formation politique aux prochaines élections législatives, soulignant la nécessité

de présenter des candidats "ayant les capacités et les compétences nécessaires pour assumer la responsabilité, au service de la patrie et du citoyen".

Elle a également appelé à "une participation massive" à cette échéance et à contribuer "à la préservation des acquis nationaux et au renforcement du front interne", notamment à la lumière de "la dynamique de développement que connaît le pays dans divers secteurs".

FLN

Rencontre des mouhafadhas élargie aux élus

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a supervisé, samedi à Alger, une rencontre de coordination réunissant les secrétaires et membres des bureaux de mouhafadha et les élus du parti au sein des Assemblées locales et de wilaya, lors de laquelle il a appelé à la nécessité de se préparer aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain. Lors de cette rencontre tenue au

siège du parti, M. Benmbarek a souligné que "la responsabilité des militants du parti dans l'étape actuelle est importante pour poursuivre le processus de construction et de renouveau, en se préparant à aborder les élections législatives à travers un projet national intégré visant à renforcer la stabilité et à promouvoir le développement au service du citoyen". Après avoir insisté sur le fait que la préparation de ces échéances nécessite de "multiplier les ren-

contres de proximité, d'écouter les préoccupations des citoyens avec sincérité et responsabilité, et de faire des différentes communes et daïras à travers le pays, des espaces ouverts au dialogue franc et constructif", M. Benmbarek a fait observer que les prochaines Législatives exigent une "préparation rigoureuse comprenant l'élaboration de listes alliant expérience, compétence et intégrité, tout en impliquant les jeunes et les femmes".

CANDIDATS À LA CANDIDATURE AUX LÉGISLATIVES

Les clarifications de l'ANIE

Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a approuvé la clarification des cas soulevés par les candidats souhaitant se présenter aux élections des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévues le 2 juillet prochain, a indiqué samedi un communiqué de l'ANIE.

"Après examen des différents cas liés aux élus (appartenance politique et exercice du mandat électoral), qui constituent la synthèse des cas soumis, le Conseil de l'ANIE a validé, à l'unanimité, la clarification des cas soumis par les postulants à l'élection des membres de l'APN, prévue le 2 juillet 2026", précise le communiqué. "Tout candidat se présentant sous l'égide d'un parti politique peut se porter candidat sous la bannière de la même formation. De même, tout candidat sous la bannière d'un parti politique peut se présenter sous la bannière d'un autre parti ou

au titre d'une liste indépendante si son mandat a expiré", ajoute le même communiqué. Le document ajoute que "tout candidat indépendant exerçant le mandat en cours peut se porter candidat pour les Législatives du 2 juillet prochain sous la bannière d'un autre parti politique ou d'une liste indépendante, en cas d'expiration du mandat d'élu". Dans le même cadre, "tout candidat exerçant le mandat électif en cours sous la bannière d'un parti politique en situation non conforme peut se porter candidat au titre d'une liste indépendante". "Il est interdit de se porter candidat sous l'égide d'un autre parti politique ou d'une liste indépendante pour tout élu exerçant le mandat actuel sous la bannière d'un parti politique non démissionnaire", ajoute le communiqué. A ce titre, "il est interdit à tout candidat postulant sous l'égide d'un parti politique dont la situation n'est pas conforme, et qui exerce le mandat en cours, de se porter candidat sous l'égide du même parti jusqu'à régula-

risation de sa situation, tout comme il lui est interdit de postuler sous l'égide d'un autre parti politique". L'Autorité indépendante a précisé qu'à travers ses communiqués de clarification, elle "ne vise nullement à restreindre le droit de candidature garanti par la Constitution, mais tend plutôt à clarifier les modalités d'exercice de ce droit, dans le cadre du respect des principes constitutionnels et des fondements du régime électoral, notamment la moralisation de la vie politique, le respect de la déontologie des pratiques électorales ainsi que les conditions d'éligibilité, reposant essentiellement sur deux critères fondamentaux, à savoir l'appartenance politique et l'exercice du mandat électoral représentatif". L'ANIE a, par ailleurs, souligné qu'elle "demeure en contact permanent avec ses partenaires parmi les partis politiques et les listes indépendantes pour prendre en charge toute préoccupation ou demande de clarification à cet égard", conclut la même source.

LISTES ÉLECTORALES L'opération de révision est clôturée

La révision exceptionnelle des listes électorales en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, sera clôturée ce dimanche. Cette opération, lancée le 12 avril dernier, fait suite à la signature par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 2 juillet 2026, en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée dans de bonnes conditions, comme l'avait souligné le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane dans une déclaration précédente. Il avait précisé que, durant cette période, l'ANIE a élargi le recours à la numérisation afin de moderniser le processus électoral, de renforcer la transparence et de faciliter les procédures pour les citoyens.

A cette fin, plusieurs plateformes numériques ont été créées pour assurer l'organisation et la surveillance des prochaines élections législatives, à l'instar du portail des services électroniques permettant de bénéficier de divers services tels que l'inscription sur les listes électorales, la radiation, la correction des données personnelles, le changement de domicile, et autres prestations, selon M. Khalfane.

Dans le souci de valoriser l'exploitation des données numériques pour garantir l'intégrité du processus électoral, l'ANIE a mis en place un centre de données centralisé permettant le suivi en temps réel des différentes phases de l'opération électorale, débutant par la révision exceptionnelle des listes électorales effectuée à travers 1.541 communes ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, sous la supervision de commissions présidées par des magistrats.

Par ailleurs, l'ANIE a traité de manière continue les préoccupations des partis politiques et des différents acteurs. A cet effet, elle a créé un lien électronique via lequel elle a apporté des réponses immédiates à toutes les interrogations et préoccupations relatives au processus électoral, a ajouté M. Khelfane. L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales a concerné les citoyens non inscrits, ceux qui atteignent l'âge de 18 ans révolus le jour du scrutin, ainsi que ceux qui ont changé de domicile, avait rappelé l'ANIE dans un précédent communiqué. Parallèlement à cette période de révision des listes électorales, les partis politiques et les candidats indépendants ont entamé le retrait des formulaires de souscription des signatures auprès du siège de l'ANIE, de ses délégations de wilaya ou des représentations diplomatiques et consulaires. Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard 45 jours avant la date du scrutin. A ce stade, l'Autorité procède à une étude juridique des dossiers pour s'assurer qu'ils remplissent les conditions de candidature, y compris les nouvelles dispositions prévues par la loi organique relative au régime électoral, et rend ses décisions motivées d'admission ou de rejet, laissant aux candidats dont les dossiers sont rejetés la possibilité de former un recours. Il convient de noter qu'à la suite des amendements introduits dans la Constitution et la loi électorale, l'ANIE est chargée des missions de supervision, de contrôle, de préparation, d'organisation et de gestion de toute l'opération électorale des législatives du 2 juillet, les aspects logistiques étant confiés à l'administration, tenue de mettre à la disposition de l'Autorité indépendante tous les moyens matériels nécessaires.

PATRIMOINE CULTUREL

Coopération entre les ministères de la Culture et de la Justice



Une convention-cadre de coopération a été signée, dimanche à Alger, entre les ministères de la Justice, et de la Culture et des Arts, portant sur la protection du patrimoine culturel et la formation.

Cette convention a été signée par le secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Hamadou et le secrétaire général du ministère de la Culture et des Arts, M. Sid Ali Sebaa, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, ainsi que des représentants de différents secteurs et corps de sécurité et des chercheurs.

La convention signée à l'ouverture du 3e atelier de formation dans le domaine de la protection du patrimoine, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec le secteur de la justice, au profit des magistrats, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), porte sur "la protection du patrimoine culturel et la lutte contre les atteintes et le trafic illicite des biens culturels", "la réinsertion sociale des détenus dans les domaines de la culture et des arts", outre "la formation des magistrats, des cadres et personnels des deux parties".

Dans ce cadre, Mme Bendouda a précisé que cette coopération vise à "instaurer un cadre institutionnel de coordination et de partenariat au service de ces nobles objectifs, conformément aux dispositions de

la Constitution, notamment son article 76, qui garantit le droit de chaque citoyen à la culture sur un pied d'égalité avec les autres et engage l'Etat à protéger le patrimoine national matériel et immatériel, et à le préserver pour les générations futures".

Cette convention vise à "permettre aux détenus d'une part, et aux cadres du secteur de la justice d'autre part, de visiter les établissements culturels et les sites archéologiques", relevant que "l'accès aux arts et à la littérature pour les détenus constitue une fenêtre spirituelle ouvrant des perspectives de réinsertion sociale".

La ministre a également souligné que les efforts des différents services et corps de sécurité dans la lutte contre les crimes portant atteinte aux biens culturels et leur trafic illicite sont "le pilier sur lequel nous nous appuyons pour préserver la mémoire de la nation et garantir sa transmission intacte aux prochaines générations".

Pour sa part, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a estimé, dans une allocution lue en son nom par M. Hamadou, que l'organisation de cet atelier dénote "l'attention particulière que porte le secteur de la Culture à la préservation de notre riche patrimoine culturel artistique", notamment face aux tentatives malveillantes d'appropriation et de falsification culturelles au niveau international.

Après avoir mis en avant l'importance de la coopération avec le secteur de la Cul-

ture, afin de préserver le patrimoine culturel de l'Algérie et de lutter contre le trafic illicite des biens culturels, le ministre a indiqué que la formation, sous toutes ses formes, est l'un des moyens essentiels pour concrétiser cette coopération".

La convention signée aujourd'hui vise à "élargir l'intérêt pour la culture et le produit culturel dans le secteur de la Justice, auprès des magistrats et des fonctionnaires", ainsi qu'à "mettre l'accent sur les activités culturelles des détenus dans les établissements pénitentiaires, ce qui revêt une grande importance au regard de la politique de leur réinsertion dans la société", a-t-il poursuivi. Le ministre a, en outre, appelé les magistrats participant à cet atelier à tirer parti des connaissances acquises en vue de "promouvoir le traitement judiciaire des litiges et contentieux liés au patrimoine culturel et de lutter avec fermeté contre le trafic illicite des biens culturels, conformément aux lois". Au terme de son allocution, M. Boudjemaa a mis en garde contre "les professionnels du vol" qui cherchent à s'approprier le patrimoine algérien, appelant à les combattre où qu'ils se trouvent pour les empêcher de porter atteinte à l'authenticité algérienne.

A noter que la première journée de cette session de formation, qui connaît également la participation d'officiers de police judiciaire, a été marquée par la présentation de plusieurs interventions portant sur la protection juridique du patrimoine culturel dans la législation algérienne et les missions des différents corps de sécurité (Garde-côtes, Gendarmerie nationale, Sûreté nationale et Douanes) dans la protection et la préservation du patrimoine culturel.

Par ailleurs, plus de quarante participants à cette session suivront, cinq jours durant, un programme pédagogique et pratique comprenant des ateliers organisés dans plusieurs établissements muséaux de la wilaya d'Alger, ainsi qu'au Musée national de Cherchell et dans des sites archéologiques à Tipasa, et ce, jusqu'au 30 avril en cours.

EDITO

Le Maroc est un Narco-État

Wassila. B

Que serait le Maroc sans le cannabis ? La question, il y a encore dix ans, relevait presque de la fiction politique. Aujourd'hui, elle interroge brutalement la mutation d'un royaume qui a choisi de sortir le cannabis de l'ombre pour en faire un pilier économique légal !

Ce qui est scandaleux et honteux est la complaisance coupable du Makhzen qui le tolère tout en jouant les législateurs vertueux. Car au fond, le pouvoir marocain a trouvé la formule hypocrite : légaliser pour blanchir une partie des revenus et capter les marchés étrangers, tout en fermant les yeux sur les centaines de tonnes qui continuent d'alimenter le marché noir.

En autorisant la culture légale du cannabis, le royaume n'a pas assaini le Rif ; il s'est offert une double casquette de banditisme.

Celle d'un État producteur « officiel » qui séduit les investisseurs européens, et celle d'un complice silencieux des filières parallèles, trop heureux de ne pas déranger les réseaux locaux qui assurent l'ordre social dans les montagnes. Cette stratégie du deux-en-un n'a rien d'un accident : elle révèle une gouvernance cynique, qui utilise la plante toxique comme variable d'ajustement politique, et les cultivateurs comme chair à canon économique.

Pendant que les usines légales tournent à mi-régime, les barons marocains continuent de prospérer, souvent sous la protection bienveillante de notables locaux et de fonctionnaires corrompus. Le Maroc légalise donc, mais ne renonce à rien. Et c'est bien là le problème : un État qui tolère ce qu'il prétend combattre n'est plus un État de droit, mais un gestionnaire d'illégalités rentables.

Depuis la légalisation de 2022, le Maroc ne cesse de réécrire son contrat social avec le kif. En 2025, la production légale a atteint 2 000 tonnes, soit 4 % de plus qu'en 2024. Plus de 3 000 hectares sont désormais cultivés sous contrôle, 4 000 nouvelles autorisations ont été délivrées en un an.

La variété locale « beldia » voisine avec des semences importées, et le pays exporte désormais 141 produits dérivés vers sept nations, de la France à l'Australie. Sans ce cannabis légal, le Nord marocain resterait prisonnier d'une économie de survie, mais aussi d'une hypocrisie séculaire. Rabat a ouvert la voie à un marché européen convoité avec 10 à 15 % des parts visées dès 2024, pour 240 millions d'euros de revenus espérés.

Pourtant, le paradoxe demeure. Des dizaines de tonnes continuent de traverser la frontière vers l'Espagne et la France. Fin mars 2025, la police espagnole découvrait encore un tunnel reliant le royaume à l'enclave de Melilla, son entrée côté marocain située dans une zone militaire, un détail qui en dit long sur les résistances du système. Le Maroc reste un narco-État. La légalisation a renforcé la mafia.

Sans cannabis tout court, le Maroc perdrait son paradoxe le plus intime : celui d'un pays qui ferme les yeux sur des complicités locales. Tant que le tunnel et le champ légal coexisteront, le Maroc ne sera pas un État sans drogue, mais un État qui apprend, péniblement, à marcher sur des jambes mafieuses.

IMPÔTS

Les portails "Jibayatic" et d'identification fiscale mis à jour

Les adresses du portail des services numériques "Jibayatic" et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour et seront opérationnelles depuis hier, a annoncé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. "La Direction générale des Impôts porte à la connaissance de l'ensemble des contribuables que les adresses du portail des services numériques +Jibayatic+ et de la plateforme numérique d'immatriculation fiscale en ligne ont été mises à jour, comme suit : Portail des services numériques +Jibayatic+: jibayatic.mf.gov.dz, Plateforme numérique d'identification fis-



JIBAYA'TIC, présentation

cale à distance: nifenligne.mf.gov.dz", a précisé la DGI. Les nouvelles adresses "seront opérationnelles et obligatoires à compter de ce dimanche 26 avril 2026", ajoute la

Direction, soulignant que "tous les concernés sont tenus de les utiliser exclusivement étant donné qu'elles relèvent du domaine officiel du ministère des Finances". Cette mise à jour

visé à "améliorer la qualité des services numériques proposés et à renforcer les conditions d'accès, pour une sécurité et une fiabilité renforcées", lit-on dans le communiqué.

LIBAN

Les frappes de l'armée sioniste déclenchent une nouvelle vague de déplacements



Les frappes de l'armée sioniste menées au cours des dernières heures contre plusieurs zones du sud du Liban, en violation du cessez-le feu en vigueur, ont déclenché une nouvelle vague de déplacements de populations

dans la région, a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

"Un trafic routier dense a été observé dimanche en direction de

la ville de Saïda depuis les localités visées par les frappes" de l'armée sioniste, a précisé l'ANI.

Ainsi, les familles qui étaient rentrées chez elles après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 16 avril, reprennent la route vers le nord du pays, face à l'intensification des frappes et menaces de l'armée sioniste, a encore noté la même source. Selon le gouvernement libanais, le nombre de personnes déplacées internes avait dépassé 1,162 million.

Sept Libanais sont, pour rappel, tombés en martyrs et 24 autres ont été blessés, dont 3 enfants, dans des raids menés dans le Sud de Liban par les forces sionistes ces dernières 24 heures, a annoncé dimanche le Centre des opérations d'urgence du ministère de la Santé publique libanais.

SRI LANKA

22 moines arrêtés et 110 kg de cannabis saisis



Au total, 22 moines sri-lankais ont été interpellés dimanche à leur retour de Thaïlande à l'aéroport international proche de Colombo en possession de 110 kilos d'un type de cannabis puissant, ont indiqué les autorités.

Le groupe, qui revenait d'un séjour de quatre jours dans la capitale thaïlandaise, avait dissimulé dans ses bagages de la Kush qui n'est autre qu'une variété de cannabis d'origine végétale réputée pour sa forte puissance, a déclaré un porte-parole des douanes sri-lankaises. "Chacun transportait environ cinq kilos de stupéfiants dissimulés dans des parois factices de leurs bagages", a indiqué le porte-parole, ajoutant que les moines avaient ensuite été remis aux services de police. Ils doivent comparaître devant un magistrat plus tard dans la journée de dimanche.

La plupart des moines sont de jeunes étudiants issus de temples répartis à travers le Sri Lanka et leur voyage avait été financé par un homme d'affaires. Selon des responsables des douanes, il s'agit de la plus importante saisie de Kush jamais réalisée dans le principal aéroport international du pays.

COLOMBIE

14 morts et 38 blessés dans un attentat à la bombe

Quatorze personnes ont été tuées et 38 autres blessées samedi à la suite d'un attentat à la bombe qui a frappé la municipalité colombienne de Cajibío, dans le département de Cauca, selon un nouveau bilan des autorités locales. Un précédent bilan faisait état de sept morts et 20 blessés. Selon les médias locaux, une bombe est tombée sur un bus dans le secteur d'El Tunel de la route panaméricaine reliant Cali à Popayan. Des images publiées en ligne montrent d'importants dégâts au niveau du toit et des vitres du bus, ainsi que sur la route.

Le gouverneur du Cauca, Octavio Guzman, a condamné sur les réseaux sociaux cet "attentat aveugle contre la population civile".

SYRIE

Nouvelle incursion sioniste dans la banlieue de Quneitra

L'armée sioniste a mené dimanche une nouvelle incursion dans la ville de Jabata al-Khashab, dans la banlieue de Quneitra, dans le sud-ouest de la Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

Sana a précisé qu'une force d'occupa-

tion composée de plusieurs véhicules militaires sionistes a avancé sur la route et établi un point de contrôle.

Samedi, les forces d'occupation sionistes avaient mené une incursion similaire dans la même zone, dans le cadre de leurs violations continues dans le sud de la Syrie.

L'entité sioniste poursuit ses agressions et ses violations de l'accord de désengagement de 1974, en multipliant les incursions dans le sud syrien, les descentes, les arrestations et le nivellement de terres.

La Syrie réclame de manière constante le retrait des forces sionistes de son territoire.

PALESTINE

Réduction de la semaine scolaire en Cisjordanie de quatre jours au lieu de cinq

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé, dimanche, la réduction de la semaine scolaire en Cisjordanie de quatre jours au lieu de cinq, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026. Cette décision s'inscrit dans le cadre de mesures d'austérité liées à une grave crise financière, a rapporté l'agence de presse palestinienne WAFA. L'UNRWA a précisé, dans un communiqué, que cette décision fait partie d'un ensemble plus large de mesures touchant ses cinq zones d'opération, visant à garantir la continuité des services essentiels destinés aux réfugiés palestiniens. Elle a également décidé de réduire de 20% le temps de travail de son personnel, y compris dans le secteur éducatif, tout en maintenant un niveau minimal permettant d'assurer la continuité de l'en-



seignement. L'agence onusienne a souligné, à ce propos, que ces mesures sont temporaires et resteront en vigueur jusqu'à la fin de l'année

scolaire en cours, tout en affirmant poursuivre ses efforts afin d'éviter toute interruption de ses services essentiels.

SOUDAN

7 morts et 22 blessés suite à un bombardement mené par les FSR

Sept personnes ont été tuées et vingt-deux autres blessées samedi dans la ville d'Al-Obeid, au nord de Kordofan au Soudan, suite à un bombardement mené par les Forces de soutien rapide (FSR), a annoncé le Réseau des médecins du Soudan. "La ville d'Al-Obeid a été la cible d'une attaque délibérée par des drones des FSR, visant des quartiers résidentiels, ce qui a causé la mort de 7 personnes et 22 blessés", a indiqué la même source. "L'attaque ne

visait pas des objectifs militaires, mais cherchait à faire le plus grand nombre possible de victimes civiles, en violation grave de toutes les lois et normes humanitaires et internationales", a-t-on ajouté. Le Réseau des médecins du Soudan a exhorté la communauté internationale et les organisations humanitaires à faire pressions sur les FSR pour mettre fin à ces attaques répétées et de protéger les civils. Il a appelé les autorités compétentes à soutenir

les établissements sanitaires de la ville d'Al-Obeid en fournitures médicales et en personnel, afin de faire face au nombre croissant de blessés et d'éviter une aggravation de la situation sanitaire. Le Soudan est plongé dans un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023 qui a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé des millions de personnes et engendré l'une des pires crises humanitaires au monde, selon les rapports de l'ONU.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL INDIVIDUELS SENIORS

Les karatékas de Tiaret dames et Oran messieurs se distinguent à Arzew



Les karatékas des clubs de Tiaret dames et ceux et d'Oran messieurs se sont distingués au championnat régional de karaté seniors, en spécialité kumité individuel, disputé, samedi à la salle omnisports d'Arzew (Oran). Les karatékas de Tiaret et ceux d'Oran ont imposé leur domination, lors de cette compétition en individuel, montant à plusieurs fois sur le podium dans les différentes catégories de poids. Le président de la ligue de

wilaya d'Oran de la discipline, Fatah Houari, s'est déclaré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé très appréciable et encourageant.

Cette compétition d'une journée, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de Karaté en collaboration avec la Fédération algérienne (FAKT) et la direction de la Jeunesse et des Sports, a regroupé 153 karatékas dames et messieurs représentant 34 clubs, issus de cinq wilayas de l'ouest du pays.

A l'issue de cette phase régionale, les quatre premiers de chaque catégorie, dames et messieurs, se sont qualifiés pour la phase finale du championnat d'Algérie de la catégorie, qui se tiendra, les 15 et 16 mai prochain à Alger.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SENIORS DE JUDO

L'Algérie décroche le bronze

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a bonifié sa moisson d'une médaille de bronze aux Championnats d'Afrique de Nairobi (Kenya), après sa victoire (4-0) face au Congo, dans le match pour la troisième place, dans les épreuves du "par équipes mixtes".

Versée dans la Poule (C), la sélection nationale a été exemptée du premier tour et a fait son entrée en lice directement au deuxième tour, face au Cameroun, qu'elle a dominé (4-0).

Un succès qui l'a propulsée directement en demi-finale, où elle s'est finalement inclinée (4-2) contre la Tunisie, se contentant ainsi de disputer le match pour la troisième place face au Congo.

Onze nations étaient en lice dans ces épreuves du "par équipes mixtes" des Cham-

pionnats d'Afrique 2026 de judo, et elles étaient réparties en quatre groupes.

La poule (A) était composée de l'Egypte et du Kenya (pays hôte), la poule (B) de l'Angola, du Congo et du Sénégal, la poule (C) de l'Algérie, Maurice et du Cameroun, et enfin, la poule (D) de la Tunisie, de l'Afrique du Sud et du Nigeria.

Les catégories de poids retenues pour ces épreuves étaient celles des -73 kg, -90 kg et +90 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -57 kg, -70 kg et +70 kg chez les dames.

La veille, l'Algérie avait dominé "les épreuves individuelles", en glanant un total de neuf médailles : 4 or, 1 argent et 4 bronze, terminant ainsi devant la Tunisie, qui a pris la deuxième place, avec 3 or, 2 argent et 2 bronze, au moment où l'Egypte s'était contentée de la troisième place, avec 2 or, 4 argent et 3 bronze.

Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Yasmine Djellab (-63 kg), Kais Moudetere (-66 kg), Driss Messaoud (-73 kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg), alors que l'unique médaille d'argent a été remportée par Dyhia Benchallal chez les +78 kilos.

Cette moisson a été complétée par quatre breloques en bronze, glanées par Lycia Anaïs Guebli (-52 kg), Younes Benlaribi (60 kg), Abdeslem Belbelhout (-81 kg) et Zakaria Rayane Benatia (-100 kg).

L'Algérie a engagé un total de 18 athlètes dans ces épreuves individuelles, mais les neuf autres n'ont pas réussi à décrocher un podium, se contentant de classements honorables entre la 5e et la 9e place.

Le rendez-vous de Nairobi a drainé la participation de 251 athlètes (152 messieurs et 99 dames), représentant 34 pays africains.

MÉDIAS EN MOUVEMENT

Le Rallye de la presse s'élanche depuis Tipasa

La 1re édition du "Rallye de la presse" a été lancée, dimanche, à partir de la wilaya de Tipasa, dans le cadre d'une manifestation alliant sport et médias, marquée par la présence de nombreux professionnels et acteurs des secteurs sportif et médiatique.

Le coup d'envoi de cet événement sportif a été donné par le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula.

La manifestation est organisée par la Fédération algérienne des sports mécaniques en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports.

S'étendant jusqu'au 28 avril courant, le "Rallye de la presse" couvre une distance de 1.700 km au départ de Tipasa. La caravane traversera notamment Brezina (au sud-est de la wilaya d'El Bayadh), Saïda et Mascara, pour atteindre la ligne d'arrivée à Alger.

Selon les organisateurs, cette manifestation vise à promouvoir la culture de la sécu-



rité routière et à encourager la conduite prudente, tout en mettant en valeur les potentialités touristiques et les paysages naturels dont regorgent les différentes régions du pays à travers l'itinéraire du rallye. Cet événement sportif et médiatique est également

de nature à renforcer les passerelles de communication entre les différents acteurs, en plus d'offrir aux journalistes un espace de détente leur permettant d'alléger la pression liée à leur métier, à travers une immersion au cœur de l'Algérie.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 DE LUTTE

53 Algériens

en lice en Égypte

Cinquante-trois athlètes (messieurs et dames) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique (toutes catégories) de lutte, prévus du 27 avril courant, au 2 mai prochain en Egypte, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération. Les catégories d'âge concernées par la compétition sont celles des U17, U20 et seniors, et qui seront en compétition dans trois spécialités différentes, à savoir : la lutte libre, la lutte gréco-romaine et la lutte féminine. Suivant le programme de compétition, dévoilé dimanche par les organisateurs, les U17 seront les premiers à faire leur entrée en lice, avant de laisser place aux U20, puis aux seniors. Toutes les épreuves sont prévues à la salle omnisports de Bordj Al Arab, en présence de trois arbitres algériens, qui ont été retenus par les organisateurs pour officier durant ce tournoi. Avant de se rendre en Egypte, et pour bien préparer ce rendez-vous continental, les sélections nationales U20 et seniors ont effectué un stage bloqué du 23 mars au 6 avril à Fouka, dans la wilaya de Tipasa. Ce qui leur a permis de progresser, aussi bien sur le plan physique que technique.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (JUNIORS)

L'Algérienne

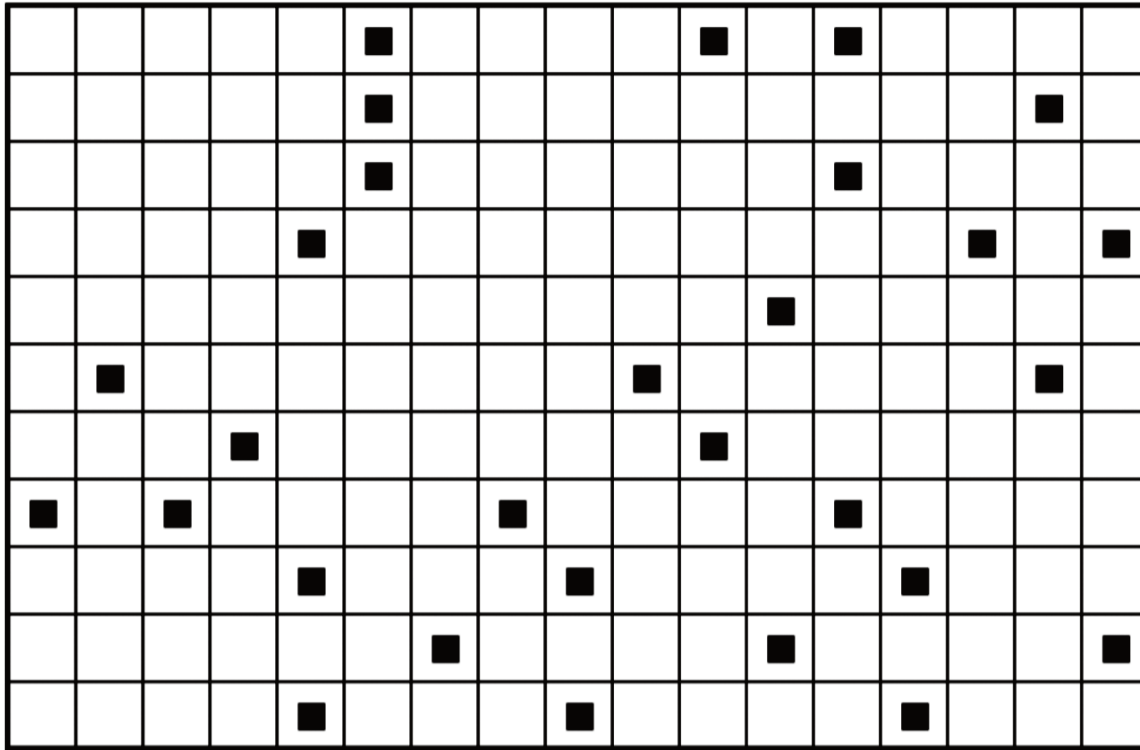
Melissa Djadi

décroche l'or au saut

L'Algérienne Melissa Djadi a remporté la médaille d'or à la table de saut, lors de la troisième journée des Championnats d'Afrique de gymnastique artistique 2026 (juniors filles), disputée samedi au Palais polyvalent de Yaoundé, au Cameroun. Cette médaille d'or s'ajoute aux deux médailles de bronze décrochées aux épreuves par équipes, grâce à la sélection algérienne juniors garçons, composée de Djouabi Yacine, Amoura Rayan, Lakehal Ilies Hichem, Bennila Ishak et Hamadouche Mohamed, ainsi que la sélection féminine, représentée par Djadi Melissa, Ifticen Sabrinel, Ifticen Yelena, Benramdane Shanice et Ouail Djana Ritedj. Ces résultats viennent consolider ainsi la belle prestation des sélections algériennes seniors messieurs et dames qui ont dominé la concurrence continentale, devançant notamment l'Afrique du Sud et l'Egypte, confirmant ainsi leur progression régulière sur la scène africaine, avec un total de 11 médailles (4 en or, 4 en argent et 3 en bronze). La quatrième et dernière journée du rendez-vous africain de Yaoundé, dimanche, sera consacrée aux finales par agrès juniors et seniors. La 19e édition des Championnats d'Afrique enregistre la participation de douze nations, dont l'Algérie, engagée avec une délégation de 20 athlètes dans les catégories masculines et féminines, seniors et juniors.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AIS
ANS
EAU
ETE
NEE
NET
OSA
SKI
SPI
TOI
TRI
TUE
VIL
RENE
REPU
- 4 -
ELUS
EMOI
ETRE
FERA
FETE
KALI
LIEE
LIGE
NEVE
OLIM
PARI
PONT
REAS
- 5 -
AGRES
CRIME
CRISE
DENIA
EGARE
ENEMA
ERINE
ESSES
ORGIE
SAVON
STERE
TREVÉ
- 6 -
CITERA
ETENDS
EVITAI
GERAIS
ORMEAU
- 7 -
GENIALE
RUINERA
SECRETE
TUILERA
VAINCRE
- 8 -
PANERAIT
PATERNEL
RATERAIS
- 9 -
ENCODERAI
NUANCERAS
POLEMISTE
- 11 -
ESCALADERAS



La première page web du monde a été publiée le 6 Août 1991 en Suisse!



Aux quatre coins du monde, des choses sont inventées tous les jours, mais toutes les inventions ne rentrent pas dans l'histoire. Cependant, s'il en est une qui a profondément marqué notre manière de vivre, c'est bien celle du World Wide Web (abrégié www), ce système permettant de naviguer de page en page sur des sites internet divers.

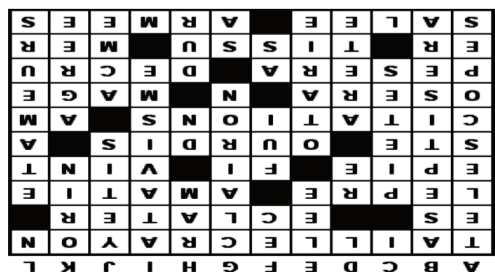
Saviez-vous?

Devinettes

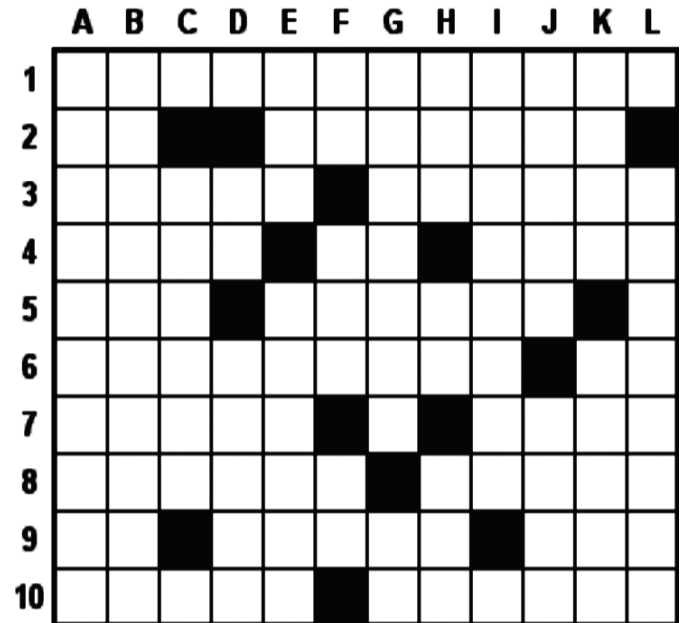
Ils sont trois, pas deux, pas quatre, Du même jour, Pas forcément pareils, Mais à jamais liés.

Réponse : les triplets

Solutions



Mots croisés



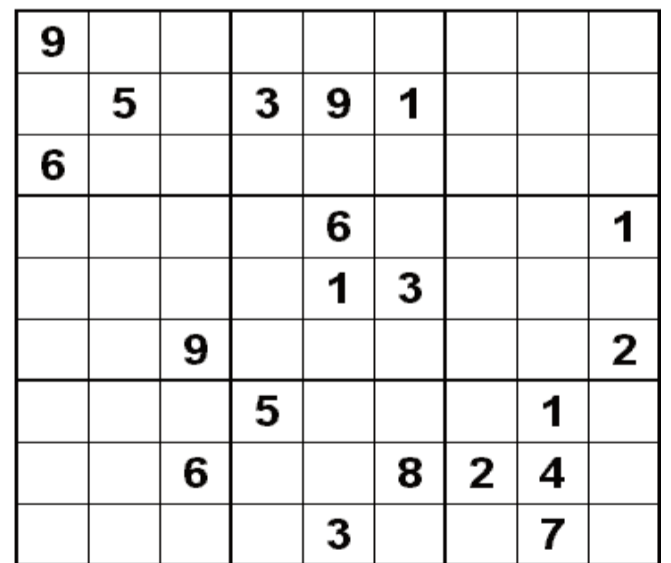
Horizontalement

- 1 - Il vous permet d'avoir bonne mine
- 2 - Avant la science - Se manifester brutalement
- 3 - Mal qui s'étend - Ternie volontairement
- 4 - Observe - Cri de dédain - Arriva
- 5 - Elue du calendrier - Montés en secret
- 6 - Morceaux choisis - Du matin
- 7 - Sortira de sa timidité - Devin
- 8 - Evaluera - Diminué
- 9 - Fin de verbe - Element de costume - Immensité
- 10- Crue - Unités formées de divisions

Verticalement

- A - Ils grossissent tout mais sans exagérer
- B - Privera de tout germe
- C - Fois
- D - Plus bas que le dos - Dernière arme de poisson
- E - Général sudiste - Loutre de mer
- F - Ecolier au commencement - Déguerpi - Brillant exécutant
- G - Réveille-matin du caporal - A elle
- H - Mémoire d'ordinateur - Début et fin du dindon
- I - Lointaine hérédité
- J - Horribles hommes des neiges - Sommet de crise
- K - Cable de mine - Accepte
- L - Soigneurs de batteries

Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés





Hippodrome Ghellab Attia de M'Sila

Journée N° 115
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: **Paris Quarté et Quinté**

Départ de la première course à **16h** - Prix: **Lazer** - Pur-Sang arabe
Distance : **1.400** mètres - Dotation : **350.000** DA - Paris **Quarté-Quinté**

1 - CHAHD
S. BENYETTOU 57 kg
30-01-2026 1.300 m 7ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
27-02-2026 1.600 m 3ème
D. BOUBAKRI 57 kg 12 pts
09-03-2026 1.300 m 2ème
AH. CHAABI 56 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 3ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 5ème
S. BENYETTOU 56 kg 12 pts
Il est à retenir en très bonne place parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

4 - KIRAZ
MS. GUEHIOUCHE 56 kg
29-04-2025 1.300 m 10ème
F. AMMAR 54 kg 12 pts
08-05-2025 1.200 m 9ème
F. AMMAR 54 kg 17 pts
03-10-2025 1.400 m 6ème
CH. ATALLAH 53 kg 13 pts
10-11-2025 1.300 m 3ème
S. BENYETTOU 54 kg 12 pts
17-11-2025 1.400 m 1er T.N.C
AH. CHAABI 55 kg 14 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit avec MS. Guehiouche.
Conclusion : A revoir.

2 - AMBR CAME
D. MABROUK 57 kg
21-05-2025 1.700 m 6ème
F. CHAABI 56 kg 16 pts
12-09-2025 1.200 m 1er T.N.C
T. LAZREG 55 kg 12 pts
19-10-2025 1.100 m 5ème
T. LAZREG 58 kg 15 pts
27-10-2025 1.500 m 1er l'51"
T. LAZREG 57 kg 12 pts
31-01-2026 1.400 m 2ème
T. LAZREG 57 kg 12 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour jouer les premiers rôles.
Conclusion : Une priorité.

5 - CALOUE
A. KOUAOUCI 55 kg
21-01-2026 1.300 m 5ème
AB. AIDA 55 kg 14 pts
02-03-2026 1.200 m retirée
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
16-03-2026 1.300 m 4ème
AP/ Y. CHELLAL 53,5 kg 12 pts
30-03-2026 1.400 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
19-04-2026 1.400 m 4ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Son dernier accessit lui donne une priorité pour se défendre.
Conclusion : Une priorité.

3 - FREHA
MS. AIDA 56 kg
08-03-2026 1.000 m 5ème
AB. AIDA 54 kg 12 pts
13-03-2026 1.300 m 4ème
A. HEBRI 54 kg 13 pts
22-03-2026 1.100 m 7ème
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
05-04-2026 1.200 m 9ème
A. HEBRI 55 kg 12 pts
17-04-2026 1.300 m 1ère T.N.C
MS. AIDA 56 kg 13 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit sur 1.400m.
Conclusion : Une possibilité.

6 - CLEOPATRA
T. ALI OUAR 55 kg
31-12-2025 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 54 kg 14 pts
07-01-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
21-01-2026 1.300 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 14 pts
08-02-2026 1.100 m 3ème
T. ALI OUAR 55 kg 15 pts
15-04-2026 1.300 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 16 pts
Elle peut prétendre à un accessit malgré son dernier échec.
Conclusion : Une possibilité.

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
ABR. HAMOUDA	1 CHAHD	S. BENYETTOU	57	7	W. CHAABI
SF. ALLIA	2 AMBR CAME	D. MABROUK	57	5	LZ. KHADRAOUI
ABZ. LAMICI	3 FREHA	MS. AIDA	56	1	PROPRIETAIRE
Y. BELARBI	4 KIRAZ	MS. GUEHIOUCHE	56	8	PROPRIETAIRE
KH. RAS GHORAB	5 CALOUE	A. KOUAOUCI	55	10	PROPRIETAIRE
K. MAHOUR BACHA	6 CLEOPATRA	T. ALI OUAR	55	11	MED. HAMIDI
K. MAHOUR BACHA	7 ISAM AL MAJD	CH. ATALLAH	55	2	MED. HAMIDI
ABR. HAMOUDA	8 HOULM EL DJANOUB	F. CHAABI	55	4	W. CHAABI
S. ZIDI	9 EL ABDJAR	AH. CHAABI	55	6	W. CHAABI
AD. KHALFALLAH	10 MANSOURATE EL MESK (0)	D. BOUBAKRI	54	12	EH. CHAABI
A. BENKOBBI	11 TAREK IBN ZIYAD	M. CHEBILI	54	3	PROPRIETAIRE
R. CHEBILI	12 AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51	9	H. FERHAT

7 - ISAM AL MAJD enregistré sur 1.500m
CH. ATALLAH 55 kg
04-02-2026 1.300 m 3ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
14-02-2026 1.300 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
07-03-2026 1.200 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
18-03-2026 1.200 m 3ème
F. CHAABI 53,5 kg 13 pts
08-04-2026 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 57 kg 15 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

9 - EL ABDJAR
AH. CHAABI 55 kg
07-02-2026 1.100 m 1er T.N.C
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
16-02-2026 1.400 m 3ème
AH. CHAABI 55 kg 14 pts
27-02-2026 1.600 m 4ème
AH. CHAABI 55 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 4ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance logique pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
16-02-2026 1.400 m 5ème
F. CHAABI 54 kg 14 pts
09-03-2026 1.300 m 4ème
S. BENYETTOU 55 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 6ème
EH. CHAABI 54 kg 12 pts
Le changement de monte ne convient pas à sa participation dans cette course. Il est difficile de le retenir sur 1.400m.
Conclusion : A revoir.

8 - HOULM EL DJANOUB
F. CHAABI 55 kg
26-01-2026 1.400 m 4ème
JJ/ MA. AIDA 52 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m 1er l'44"
JJ/ MA. AIDA 52 kg 14 pts
23-02-2026 1.600 m 10ème
A. AIDA 54 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 5ème
JJ/ MA. AIDA 54 kg 14 pts
13-04-2026 1.500 m 7ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son dernier échec en-

10 - MANSOURATE EL MESK
D. BOUBAKRI 54 kg
19-01-2026 1.400 m 3ème
F. CHAABI 54 kg 12 pts
30-01-2026 1.300 m 11ème
EH. CHAABI 55 kg 12 pts
27-02-2026 1.600 m 6ème
F. CHAABI 57 kg 12 pts
30-03-2026 1.400 m 8ème
AH. CHAABI 55 kg 13 pts
13-04-2026 1.500 m 10ème
EH. CHAABI 54 kg 12 pts
Il est difficile de la retenir à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

12 - AMOUADJ EL MESK
AP/ Y. CHELLAL 51 kg
15-12-2025 1.500 m 9ème
AZ. ATHMANA 55 kg 14 pts
06-03-2026 1.000 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 12 pts
27-03-2026 1.200 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 12 pts
30-03-2026 1.400 m 2ème
AP/ Y. CHELLAL 50 kg 13 pts
06-04-2026 1.400 m 3ème
AP/ Y. CHELLAL 51 kg 14 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS

PARI QUARTE

2 - 1 - 12 - 9 - 5
Possibilités: 8 - 3
Champ F : 2 - 1 - 12 - X
Champ F : 2 - 1 - X - 9
Champ D : 2 - 1 - X - X
2 - 12 - 1 - 9 - 5 - 3

PARI QUINTE

2 - 1 - 12 - 9 - 5 - 8
Possibilités: 3 - 6
Champ F : 2 - 1 - 12 - 9 - X
Champ F : 2 - 1 - 12 - X - 5
Champ D : 2 - 1 - 12 - X - X
2 - 12 - 1 - 9 - 5 - 3 - 6

11 - TAREK IBN ZIYAD
M. CHEBILI 54 kg
05-12-2025 1.100 m 12ème
S. BENYETTOU 55 kg 16 pts
08-12-2025 1.300 m 3ème

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome de Barika
Dimanche 26/04/2026

Paris QUARTE-QUINTE
3-7-4-12-2
QUARTE
G: 700 DA P: 70 DA
QUINTE
G: 5.210 DA P: 640 DA